Comment signer électroniquement mon entretien ?

> Cette procédure ne fonctionne que si votre Direction des Ressources Humaines a activé la fonctionnalité.

Lorsque votre entretien est clôturé par votre responsable, vous êtes notifié par mail. Depuis cet e-mail, vous avez la possibilité de signer votre entretien.
Vous avez également la possibilité de le faire depuis votre compte oHRis. Sur votre page d'accueil, une notification vous rappelle que votre entretien est en attente d'une signature.

Attention, ce lien est valide pour une durée de 30 jours.

- Accès à la signature depuis le mail
- Accès à la signature depuis l'instance

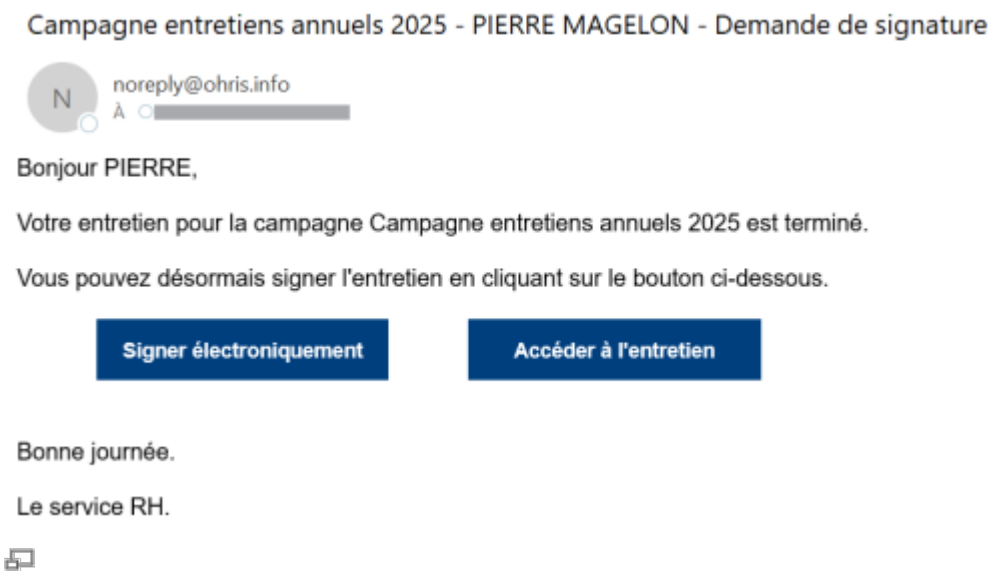
Campagne entretiens annuels 2025 - PIERRE MAGELON - Demande de signature

N noreply@ohris.info
À [redacted]

Bonjour PIERRE,

Votre entretien pour la campagne Campagne entretiens annuels 2025 est terminé.

Vous pouvez désormais signer l'entretien en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Signer électroniquement Accéder à l'entretien

Bonne journée.

Le service RH.

Cliquez sur **Signer électroniquement**.

Sur la page d'accueil, dans **Mes tâches**, cliquez sur **Entretien à signer**.

Cela permet d'accéder à l'écran : **Entretiens > Mes entretiens**

Au clic, on accède à l'entretien où s'affiche un bouton **Signer électroniquement** qu'il convient de cliquer

Ces actions permettent de lancer la procédure de signature électronique avec notre partenaire OODRIVE.

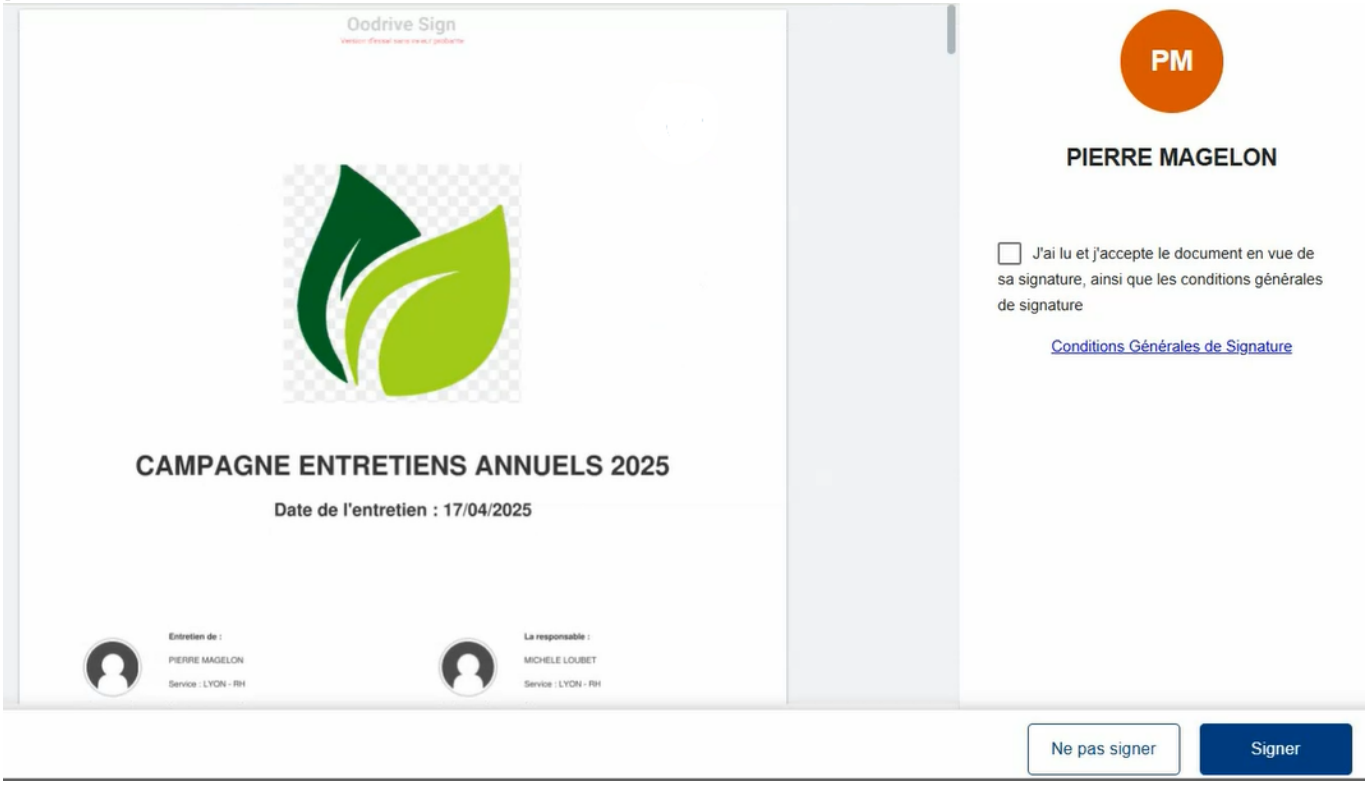

Cochez “J'ai lu et j'accepte le document en vue de sa signature, ainsi que les conditions générales de signature” puis cliquez sur **Signer**.

Nous vous recommandons de relire le document avant de signer.
Vous avez également la possibilité de ne pas signer votre entretien. Si votre responsable le signe de son côté, il sera toutefois considéré comme « validé » dans l’application.
Une vérification par OTP va s'effectuer (OTP = One Time Password en anglais) :

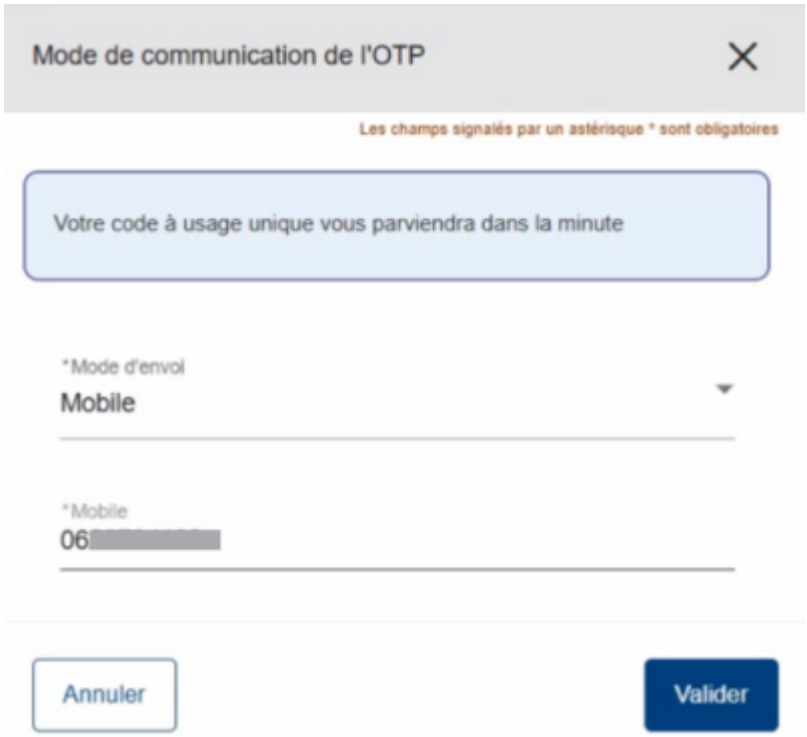

Saisissez votre numéro de téléphone portable, puis validez.

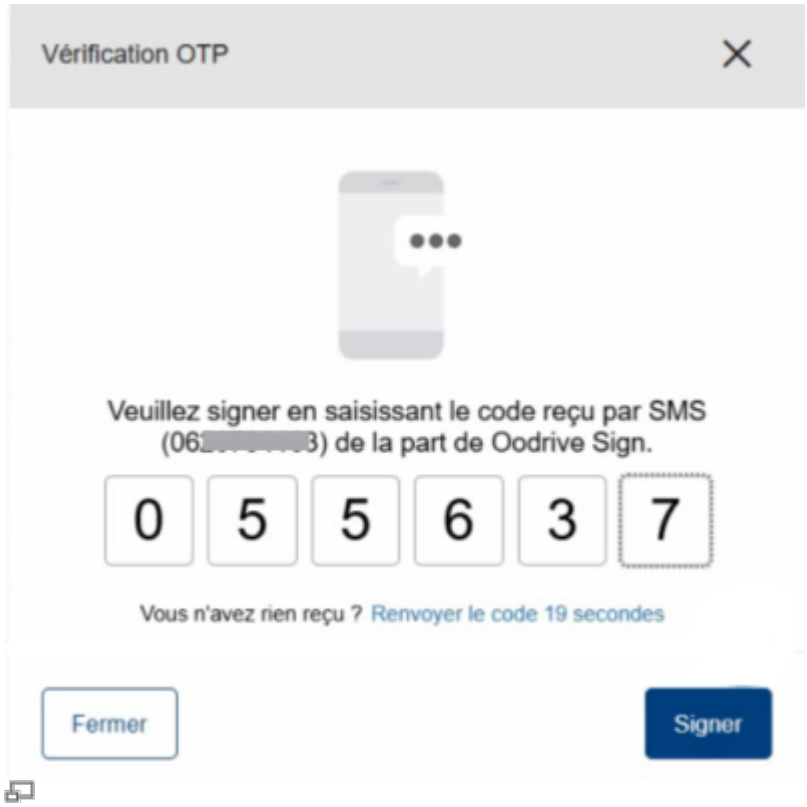

Saisissiez ensuite le code que vous avez reçu par SMS et cliquez sur **Signer**.

Vous êtes redirigé vers votre compte oHRis où un message vous confirme que vous avez signé votre entretien :

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_entretiens:signer_electroniquement

Last update: **2026/02/11 14:14**